

**MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE**

**« MENRS »**

**AVIS DE DEMANDE D'EXPRESSION D'INTERET**

**SERVICES DE CONSULTANTS**

**Pays : REPUBLIQUE DU BURUNDI**

**Nom du projet : PROJET D'APPUI A L'AMELIORATION DES COMPETENCES ET DE  
L'EMPLOYABIITE DES FEMMES ET DES JEUNES (PACEJ)**

**N° du don : IDA-D8580**

**N° d'identification du Projet : P164416**

**Titre de la Mission : Recrutement d'un cabinet chargé de la supervision et le contrôle des travaux de construction des nouveaux bâtiments (extension) de L'ITN/UB.**

**Référence activité : BI-PACEJ-528410-CS-CQS**

**Date de publication : 10/02/2026**

1. Le Gouvernement de la République du Burundi a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet d'Appui à l'Amélioration des Compétences et de l'Employabilité des Femmes et des Jeunes (PACEJ) et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « **Recrutement d'un Cabinet chargé de la supervision et le contrôle des travaux de construction des nouveaux bâtiments (extension) de l'ITN/UB** »
2. Le consultant sera chargé de la maîtrise d'œuvre comprenant la supervision et le contrôle des travaux de construction des nouveaux bâtiments (extension) de L'ITN/UB.

La mission inclut également le suivi de la mise en œuvre des mesures environnementales, sociales, d'hygiène et de sécurité ainsi que le contrôle des dispositions relatives à la prévention et à la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) sur les sites concernés par les travaux.

**Les Termes de référence détaillés sont joints à cette demande de manifestation d'intérêt.**

**3.** Le Projet d'Appui à l'Amélioration des Compétences et de l'Employabilité des Femmes et des Jeunes (PACEJ) invite maintenant les Cabinets éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils disposent des qualifications requises et de l'expérience pertinente pour l'exécution des services.

**Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont les suivants :**

Le bureau /Cabinet recherché :

- Doit justifier d'une expérience avérée d'au moins dix (10) ans dans le domaine du bâtiment ;
- Doit avoir réalisé au minimum trois (3) missions spécifiques de surveillance et de contrôle de travaux de construction de bâtiments publics ou privés avec étages multiples (min R+2) au cours des cinq (5) dernières années comparables à la mission visée ;
- Doit disposer, pour mobilisation immédiate, des moyens décrits ci-dessus (Section 8), et inclure dans sa proposition les informations et documents nécessaires à la vérification des exigences.
- Les références du Consultant seront appuyées par des copies de contrats, procès-verbaux de réception et tout autre document probant pour valider lesdites références.

L'UGP se réserve le droit de recourir à tout autre moyen pour s'assurer de la véracité des informations fournies.

**Les experts clés ne seront pas évalués au stade de la présélection.**

**4.** L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, Juillet 2016 mis à jour en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023 et Février 2025 (« Règlement de Passation des Marchés relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt).

En outre, veuillez-vous référer aux informations spécifiques sur les conflits d'intérêts liées à cette mission comme énoncés au paragraphe 3.17 du Règlement de Passation des Marchés.

**5.** Les consultants (Cabinets/bureaux) peuvent s'associer à d'autres firmes pour renforcer leurs compétences mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement solidaire (joint-venture) et / ou d'un accord de sous-traitant. Dans le cas d'un groupement solidaire (joint-venture), tous les partenaires du groupement solidaire (joint-venture) seront conjointement et solidairement responsables de la totalité du contrat, s'ils sont sélectionnés.

6. Le consultant (Cabinet/bureau) sera sélectionné par la méthode de **la Sélection de Consultants Fondée sur la Qualité (SFQ – CQS)**, telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés.
7. Pour obtenir les Termes de Référence ainsi que toute information complémentaire, tout consultant intéressé peut s'adresser à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, à savoir de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (heure locale) du lundi au jeudi, et de 8h00 à 12h00 le vendredi (heure de Bujumbura : GMT+2) ou en faire la demande par courriel aux adresses suivantes:[pacej@pacej.bi](mailto:pacej@pacej.bi);[tsindayihebura@pacej.bi](mailto:tsindayihebura@pacej.bi);[djes80@yahoo.fr](mailto:djes80@yahoo.fr);[walid.zrelli.spmi@gmail.com](mailto:walid.zrelli.spmi@gmail.com) ; [endikumana2024@gmail.com](mailto:endikumana2024@gmail.com)
8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être remises par écrit à l'adresse ci-dessous par courrier ordinaire ou par e-mail au plus tard le **24 Février 2026 à 17 heures** (heure de Bujumbura, GMT+2).
9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet d'Appui à l'Amélioration des Compétences et de l'Employabilité des Femmes et des Jeunes (PACEJ)

A l'attention de Monsieur SINDAYIHEBURA Théogène, Coordonnateur a.i du Projet ;

Rohero I, Boulevard du Japon, N°40, Tél : +257 22 28 11 29

Bujumbura-Burundi,

E-mail : [pacej@pacej.bi](mailto:pacej@pacej.bi) ; [tsindayihebura@pacej.bi](mailto:tsindayihebura@pacej.bi) avec copie à [djes80@yahoo.fr](mailto:djes80@yahoo.fr);  
[walid.zrelli.spmi@gmail.com](mailto:walid.zrelli.spmi@gmail.com);[endikumana2024@gmail.com](mailto:endikumana2024@gmail.com)